
Réunion publique de l'Espace naturel régional de la Corniche des Forts

Mercredi 5 mars 2025, à partir de 18h30

au salon d'honneur de la Mairie de Romainville

Objet de la réunion :

Les objectifs de cette réunion concernaient la présentation d'Île-de-France Nature, nouveau gestionnaire de l'Espace naturel régional de la Corniche des Forts auprès des différents acteurs et partenaires du territoire, ainsi que les grandes orientations retenues pour la gestion du site. Elle fait suite à une première rencontre avec le public le samedi 17 juillet 2024, sous la forme d'une permanence, lors de laquelle des agents d'Île-de-France Nature s'étaient tenus disponibles pour répondre aux questions des usagers.

Présents :

Près de 140 participants au total, dont des élus et services des mairies de Romainville, des Lilas, de Noisy-le-Sec, de Pantin et de l'EPT Est Ensemble ; des habitants (nombreux !) du territoire ; des associations locales et autres acteurs et partenaires.

Pour Île-de-France Nature :

- M. Geoffrey Carvalhinho, membre du Bureau d'Île-de-France Nature, Conseiller régional d'Île-de-France (93) et Conseiller municipal à la Mairie de Pantin
- M. Eric Corbel, Directeur de l'Aménagement et de la Gestion
- M. Jean-Marie Deshoux, Délégué territorial pour la Seine-Saint-Denis et la Seine-et-Marne nord
- M. Sébastien Rochette, Technicien APEN en charge de l'Espace naturel régional de la Corniche des Forts
- M. Bertrand Christiany, Agent technique forestier pour les sites de Seine-Saint-Denis et Seine-et-Marne nord
- Mme Angélique Lucas, Chargée de médiation et de communication locale

Introduction à la présentation

La réunion s'ouvre sur l'intervention de Monsieur François DECHY, maire de Romainville, se félicitant du partenariat avec Île-de-France Nature : « *La Corniche des Forts dispose désormais d'un gestionnaire sérieux qui prend la peine de venir à notre rencontre* ». Il la remercie aussi pour l'exposition « *Voyage dans les espaces naturels d'Île-de-France* » installée depuis décembre 2024 sur les grilles du site le long de la rue des Bas Pays, rue du Docteur Parat et rue Vassou.

Il rappelle aussi le périmètre d'intervention d'Île-de-France Nature, non chargée par exemple de la gestion des jardins, des aires de jeux, du terrain de basket et du caniparc, confiée à la Mairie de Romainville, et du patrimoine bâti.

Monsieur Geoffrey Carvalhinho, membre du Bureau d'Île-de-France Nature, introduit ensuite la présentation d'Île-de-France Nature. Il transmet les meilleures salutations de Valérie Péresse, Présidente de Région et de Sophie Deschiens, Présidente d'Île-de-France Nature et les remercie pour leur engagement décisif pour cette nouvelle étape de la vie du site. M. Carvalhinho porte à la connaissance de tous que cet espace régional est le seul en Île-de-France à être totalement financé par des crédits régionaux et qu'aucune contribution financière n'est sollicitée auprès des communes de situation.

Présentation

La présentation s'est déroulée selon l'ordre du jour ci-dessous, animée par Eric Corbel, Jean-Marie Deshoux et Sébastien Rochette.

1 – **Présentation institutionnelle d'Île-de-France Nature** (les missions et chiffres clés)

2 – **Présentation du site** : connaissez-vous la Corniche des Forts ? Géographie, géologie, écologie, enjeux de continuité écologiques et douces, le passé, les différents gestionnaires et projets.

3 – **Reprise en gestion par l'Agence** (compétences métiers et méthodes) : présentation de la carte du site, méthodes (définition des enjeux, schéma directeur, diagnostic en marchant, écoute de l'expertise d'usage, réflexion sur la requalification des entrées, conventions de mises à disposition et de transfert de gestion)

4- **Grands projets sur et autour du site** (opérateurs maîtres d'ouvrage autres que Île-de-France Nature) : avenir de la zone du garage Tavares à Romainville, Grand chemin.

5 – **Interventions prochaines de mise en sécurité du site**

6 – **Questions libres**

Le détail de la présentation PWT est joint à ce CR.

Compte-rendu des échanges entre Île-de-France Nature, la Mairie de Romainville* et les usagers :

**Marc Elfassy, maire-adjoint en charge de la transition écologique, du patrimoine bâti, de la qualité du cadre de vie et de la propreté*

Question d'un usager : « **Pourquoi vous faites des mares ? vous préférez les moustiques aux humains ?** »

Réponse d'IDF Nature : Les mares sont des espaces de biodiversité, qui abritent justement les prédateurs des moustiques comme les amphibiens. Elles constituent aussi des zones précieuses de nourrissage pour les chauves-souris. Des études sont réalisées pour évaluer le risque de vecteur de maladie par les mares.

L'association ANCA intervient en expliquant qu'il ne faut pas craindre les mares comme des vecteurs de maladie, moins dangereuses que des eaux stagnantes comme par exemple les assiettes de pots de fleurs sur les balcons, là où, par contre, les moustiques n'ont pas de prédateurs... Elle rappelle que les moustiques constituent la nourriture de différentes espèces, et contribuent à leur cycle de vie, que la biodiversité se reconstitue à partir des mares.

Réponse de l'usager : « **L'intention est bonne mais il faut choisir les bons batraciens** ».

ANCA rappelle que les amphibiens ne sont pas choisis, qu'ils se déplacent seuls, qu'il est interdit de déplacer la faune sauvage. Elle indique se tenir à disposition du public pour toute autre question sur le sujet.

Question d'un usager : « **Pourquoi le Parc Barbusse à Pantin ne fait pas partie de l'ensemble géré par Île-de-France Nature ?** ». L'usager exprime le souhait de pouvoir profiter d'une promenade continue depuis le Pré Saint Gervais. Il s'exprime aussi sur l'état du Parc de la République. « *C'est mieux depuis qu'Île-de-France s'en occupe mais il y a des progrès à faire* ».

Réponse d'IDF Nature : Le parc Henri Barbusse était dans la DUP qui a permis à la Région d'Île-de-France de créer l'île de loisirs de la Corniche des Forts. Île-de-France Nature n'a pas souhaité l'intégrer car il s'agit d'un square très équipé (ne correspond pas à ce que nous gérons d'habitude). Notre mission est d'abord la naturalité. Il n'est pas exclu de l'intégrer à long terme mais pas de prime abord, car ce n'est pas le cœur de métier d'Île-de-France Nature (ne justifierait pas une demande de financements).

Question d'un usager : « **Quand les clôtures vont-elles être installées ?** »

Réponse d'IDF Nature : Elles vont être installées petit à petit. Un bardage disgracieux rue des Bas Pays à Romainville sera remplacé en 2025 par un barreaudage permettant le passage de la petite faune. Sur le linéaire de barreaudage prévisionnel, deux d'accès techniques et non à destination du public (car zones fontis) seront implantés. Un portail existant sera remplacé car non fonctionnel et un autre ajouté. La longueur de temps des chantiers est due notamment au soin apporté pour par exemple restaurer les clôtures dans un format identique à celui mis en place dans les derniers aménagements de la Région, avec des prestataires qui n'avaient pas forcément la fourniture. Mais l'échéance de ces portails est prévue dans l'année.

Question d'un usager : « **Comment allez-vous gérer le site durant la période estivale, au niveau de la Sapinière ? Il y a beaucoup de voitures à ce niveau-là, le long de l'avenue du Colonel Fabien. C'est compliqué. Allez-vous faire des aménagements ?** »

Réponse d'IDF Nature : Nous n'avons pas la compétence de réguler les stationnements et ne souhaitons pas sacrifier une partie de l'Espace naturel pour qu'un parking puisse y être installé. En revanche, il convient qu'il y ait une pression de surveillance, pédagogique, à mener avec la Police municipale, la police nationale et la brigade équestre d'Île-de-France Nature.

Question d'un usager : « **Et les barbecues ? C'est insupportable** »

Un autre usager intervient en indiquant que l'usage des barbecues est maîtrisé. Une discussion s'ensuit entre les deux intervenants. IDF Nature rappelle les actions de la Mairie (affichages, contraventions) pour limiter l'usage des barbecues. Monsieur Marc Elfassy, maire-adjoint de Romainville à la Transition Écologique, au patrimoine bâti, à la qualité du cadre de vie et à la propreté, confirme les permanences de la Police municipale et indique que lorsqu'il y a des signalements ceux-ci interviennent au plus vite ; c'est le cas par exemple pour les motos. Il évoque à ce sujet l'étude en cours sur les stationnements.

Un usager lance l'idée de **barbecues partagés**. « **Ça marche bien dans d'autres pays. Plutôt que de les interdire ça peut être la solution.** »

Réponse de la Mairie de Romainville* : Pourquoi pas mais il faut respecter la réglementation d'Île-de-France Nature.

Réponse Île-de-France Nature : Pour l'instant les barbecues sont interdits sur l'ensemble des espaces naturels régionaux, pour éviter les risques d'incendie, de dégradations, de perturbation de la faune, etc.

Remarque d'un usager : « **J'aime ce parc en libre accès, j'espère que ça continuera** ». L'utilisateur précise notamment qu'il est appréciable que l'endroit puisse être accessible en soirée, à la tombée du jour.

Remarque d'un usager : « **Les haies coupées ça fait drôle !** ». L'utilisateur évoque la gêne des voitures (bruit et odeur) qui se fait davantage ressentir depuis que les haies sont coupées, et la présence de la route qui se fait d'autant plus imposante. Mais il comprend que la coupe de ces haies soit utile.

Réponse d'IDF Nature : ces haies sont coupées pour sécuriser le site des chutes d'arbres et régénérer les végétaux ; l'intégralité du linéaire, le long des chemins, des habitations, du cimetière de Romainville doit être sécurisé. Et cela représente un long linéaire de haies et quantitativement visible en effet. Mais l'opération est ponctuelle ; ensuite il n'y aura que de la maintenance sur ce linéaire. IDF Nature précise aussi que les espèces envahissantes, présentes sur ce linéaire, sont surveillées.

Question d'un usager : « **Est-ce que les poubelles vont être réinstallées ?** »

Réponse d'IDF Nature : Il y avait plus de 70 poubelles sur le site. Un tiers des poubelles sont conservées aux emplacements stratégiques (entrées, proximité des aires de jeux et des tables de pique-niques, espaces équipés de bancs de manière concentrique) avec un ramassage géré par Île-de-France Nature. Une réflexion partenariale sera sans doute amorcée, à court terme, avec Est Ensemble et la ville de Romainville pour améliorer la captation des déchets. Les deux tiers restants ont été retirés. Chaque poubelle a un coût, sans compter les dégradations par les animaux (perforation des sacs à l'intérieur). L'objectif est de réduire les coûts d'entretien sans en réduire la qualité, déjà prise en charge par le piquetage réalisé sur toute la surface du site. On laisse donc les poubelles aux endroits stratégiques et on retire les autres.

Question d'un usager : « **Les bancs vont-ils être réinstallés ?** »

Réponse d'IDF Nature : Dans une démarche sécuritaire les bancs dégradés/cassés, ou situés sur des emplacements non appropriés et anxiogènes pour les usagers ont été retirés. Il y aura ensuite une réflexion à plus ou moins long terme sur les endroits où il y a besoin de bancs.

Question d'un usager : « **Et les toilettes sèches ?** »

A ce jour, les trois toilettes sèches implantées sur site ne sont pas fonctionnelles et restent fermées, dans l'attente d'un positionnement objectif d'IDNF sur leurs devenir.

Question d'un usager : « **Est-ce que l'écopâturage va être remis en place ?** »

Réponse d'IDF Nature : Lors de la gestion du site par le SMEG, 1 hectare était pâturé et d'autres étaient prévus de l'être. Ce projet de refaire de l'écopâturage n'est pas « dans les oubliettes ». Cela nous aidera dans la gestion du site. Cela permettrait par exemple d'éviter la propagation d'espèces invasives comme la Renouée du Japon par exemple, et d'appuyer la gestion différenciée appliquée sur le site.

Question d'un usager : « **Aura-t-on un passage intercommunal sécurisé ? Ce serait bien que le cimetière soit transformé en parc.** »

Réponse d'IDF Nature : La question d'un cheminement à travers et/ou sur la partie aujourd'hui mise en défens est à l'étude pour permettre une continuité de passage entre l'est et l'ouest du site, en empruntant à terme la future zone renaturée de l'actuel garage Tavares, rue Paul de Kock. Des études géotechniques sont nécessaires afin de s'assurer de la stabilité du sol, mise en doute en raison des zones sous minées liées à l'extraction passée du gypse sur site.

Les plantations sur le site resteront exceptionnelles, elles le seront en partenariat avec des pépinières locales et seront complémentaires à la régénération.

Question d'un usager : « **Les lignes HT qui passent sous la Sapinière sont un danger pour la santé, 63000 volts passent sous nos pieds !** »

Réponse de la Mairie de Romainville : Le transport de l'électricité est nécessaire, nous n'avons pas le choix. Des normes encadrent tout risque lié au transport d'électricité.

Question d'un usager : « **Il y a des fissures dans la passerelle, qu'allez-vous faire ?** »

Réponse d'IDF Nature : L'expertise se poursuit pour savoir si des travaux complémentaires sont nécessaires ou pas.

Question d'un usager : « **Il y a des sources sur le site (citant une étude Cerema¹); il y a un réseau de captage. Les eaux pourraient être réutilisées pour les faire circuler dans le parc** »

Réponse de la Mairie de Romainville : On va voir si on peut exploiter ce réseau, qui fait partie de l'histoire du site (« le quartier des mares » par ex).

Remarque d'IDF Nature : Il faudra en revanche être vigilant sur la dissolution du gypse. Il sera nécessaire avant de bien connaître la relation entre l'eau et le sous-sol.

Question d'un usager : « **Est-ce que Île-de-France Nature accompagne la ville pour remettre en état les jardins familiaux ?** »

Réponse d'IDF Nature : IDF Nature ne dispose pas de moyens financiers à mettre à disposition de la Mairie pour ce projet. Une convention de gestion a été passée avec la Ville de Romainville pour lui confier la gestion de ces jardins, au même titre que les aires de jeux, le caniparc et le terrain de basket.

Questions de l'Association des ruchers de Romainville : « **Dans cette convention avec Île-de-France Nature, c'est indiqué qu'il ne peut y avoir que deux ruches au maximum sur les jardins familiaux, pourquoi ? Peut-on envisager de mettre en place d'autres ruches sur le site de la Corniche des Forts pour sauvegarder les abeilles** »

Réponses d'IDF Nature : Ce choix de deux ruches a été fait au regard des contraintes sanitaires et aussi du passif de la gestion des jardins par le SMEG (plusieurs piqûres sur place).

Concernant la question de mettre en place d'autres ruches sur le site, elle nécessite une réflexion sérieuse et documentée mettant en relation la compétitivité alimentaire entre les abeilles domestiques et sauvages, lesquelles sont également à protéger. Les études à venir sur le sujet, prévues par la Ville de Romainville, contribueront à cette réflexion. Île-de-France Nature statuera ensuite, avec l'appui de ses écologues, sur le quota de ruches envisageable ou pas sur le site.

Question d'un usager : « **Pourquoi doit-on garder les chiens en laisse ?** »

IDF Nature confirme que les chiens ne peuvent pas être laissés en liberté et qu'il est difficile de privilégier un usage au détriment d'un autre.

Remerciements :

Île-de-France Nature remercie la Mairie de Romainville pour la mise à disposition du Salon d'honneur et de la logistique mise à sa disposition.

¹ Cerema : <https://www.cerema.fr>

Fin de la réunion à 20h30, à l'issue de laquelle les échanges ont pu se poursuivre autour d'une collation.

Note : le compte-rendu des échanges ayant été rédigé à partir de notes prises in situ, l'ensemble des échanges n'est peut-être pas restitué dans son intégralité. Île-de-France Nature se tient à disposition pour toute demande d'informations complémentaires via son formulaire de contact sur son site internet <https://www.iledefrance-nature.fr/offres-et-accompagnement/nous-contacter/>.